

A propos...



... de Terrain d'Entente

Depuis Avril 2011, Terrain d'Entente propose des ateliers de rue tout au long de l'année aux pieds des immeubles du quartier de Tarentaize, à St Etienne. L'association propose un temps de présence de manière libre, on vient quand on veut ; inconditionnelle, c'est pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre ; gratuit. Par le biais des enfants, le lien avec les parents a été rapide et a donné lieu au café des femmes chaque semaine. Nous accordons beaucoup d'attention à ce qui se manifeste autour de nous, et à partir des besoins et des envies manifestés par les familles, des activités très diversifiées se sont développées. Des projets parfois ambitieux comme tenir un salon de thé pendant la biennale du design naissent, toujours portés par les parents et parfois les enfants. Terrain d'entente est surtout porté par des bénévoles et les parents. Ceux-ci ont révélé au fil des années une implication et des compétences qui méritent d'être soulignées.

Josianegunther@orange.fr

Pour plus d'information :

Pages 213-214, dossier biennal 2016-2017 de la MRIE



DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

- Isabelle Coutant, *Les migrants en bas de chez soi*, mars 2018
- Gérard Mauger, *Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires*, Actes de la recherche en sciences sociales, 2001
- UPP - Accep Rhône, *Voix et regards des parents sur l'éducation*, 2018

Pour plus d'infos : www.mrie.org

14 rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN
Création graphique : Nicole CRAIPEAU



L'actu de la MRIE

N°47
Juillet
2018

la lettre



Exclusion \\\ Connaître pour Agir

Travaux en cours

Le dispositif PLACE

La MRIE analyse le vécu de personnes accompagnées par le dispositif PLACE (Partenariats pour un Logement Accompagné et Contre l'Exclusion), initié par LAHso et Grand Lyon Habitat, en lien avec différents partenaires. Cette étude qualitative interroge l'accompagnement global proposé à des personnes en demande d'accès au logement social, et à des locataires en difficultés économique et sociale, voire psychique.

Référent : elisa.herman@mrie.org

La SLEA

La MRIE est engagée auprès de la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) pour mener un travail d'évaluation. La MRIE se charge dans un premier temps de réaliser une enquête permettant de mieux connaître les jeunes pris en charge dans les différents établissements, leur contexte familial, leur parcours institutionnel. Cette enquête a débuté au mois de juin. La seconde étape est à venir : il s'agira de réaliser un travail d'évaluation plus qualitatif, spécifique pour chaque établissement et construit à partir des interrogations des professionnels.

Référent : elie.chosson@mrie.org

Enquête de conjoncture sur la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes

Après le succès de la première édition, l'enquête de conjoncture sur la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes se poursuit : la deuxième édition est terminée et les résultats viennent de paraître. Nous interrogeons le même panel d'acteurs de terrain, qui accompagnent des personnes en situation de pauvreté, afin de recueillir leurs constats et opinions sur la situation dans leurs territoires. L'enquête donne des indications sur le nombre de personnes pauvres, la nature de la pauvreté. Surtout, l'enquête témoigne des difficultés que rencontrent les acteurs dans leur pratique et des profonds changements à l'œuvre dans l'action sociale.

Troisième édition à venir, en octobre 2018 (pour intégrer le panel, contactez la MRIE)

Référent : elie.chosson@mrie.org

Infos MRIE

Parution du dossier biennal 2019-2020 au premier trimestre 2019

Des mots pour... ... contribuer au logement pour tous

Dans la région, les expérimentations autour de nouvelles modalités d'accès au logement se multiplient, à partir de plusieurs fondamentaux :

- Réaliser l'ambition du logement pour tous
- Sortir d'une logique de levée des freins, préalable à l'accès
- Sortir de modalités d'accès en escalier, une marche après l'autre : hébergement d'urgence, hébergement de stabilisation, logement, ...

« Un toit pour tous » en Savoie, « Un chez soi d'abord » en Isère et dans la Loire, « le logement d'abord » sur la Métropole de Lyon... Depuis 2 ans, la MRIE est associée plus ou moins directement à ces démarches. Avant cela, elle a rendu compte d'expériences plus individuelles ayant permis un accès au logement à certains de ceux qu'on dit les plus éloignés.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières... Nombreux sont ceux qui aujourd'hui évoquent un « changement de paradigme ».

La MRIE a plutôt l'habitude de se demander « qu'a-t-on appris de ce que l'on a fait ? Comment ce que l'on a appris ici peut servir à d'autres ailleurs ? », en pensant que la réponse à ces questions, petits ruisseaux, fera un jour prochain les grandes rivières...

Au contact de ces projets et de ceux qui les mènent, les défendent souvent avec persévérance, nous avons identifié des points d'attention :

- « **Logement ou chez soi d'abord** » suppose des logements disponibles : Passer de l'expérimentation à la politique publique est un changement d'échelle sans précédent. Mobiliser du logement en est la condition de faisabilité principale. Dans le domaine de l'emploi il y a quelques années, certains professionnels ont abandonné la levée des freins à l'emploi du côté de la personne pour accompagner la levée des freins à l'emploi du côté de l'employeur. C'est sans aucun doute ce qui nous attend dans le domaine du logement, qu'il s'agisse de mobiliser du logement social ou de capter du logement privé. Former les travailleurs sociaux à accompagner et sécuriser les propriétaires plutôt que les personnes sans logement est un enjeu décisif.

• « D'abord » suppose un « ensuite » :

- * Un « ensuite » parce qu'un accès au logement effectif ne suffit pas toujours. Habiter demande pour certains d'être soutenus au-delà de l'accès au logement.
- * Un « ensuite » aussi parce que l'accès au logement peut être contrarié, pour des raisons multiples, et que si on ne veut pas reproduire la logique d'escalier à l'envers, il faut multiplier les plans B comme autant d'alternatives, et non comme autant de conséquences à l'échec.

• « Logement pour tous » suppose que tous nous considérons le logement dans sa dimension collective

De nombreuses références sont faites à l'exemple de la Finlande et des pays nordiques plus généralement. N'oublions pas que dans ces pays le logement se vit certes individuellement mais aussi collectivement : les machines à laver sont partagées, le local à vélo est investi par tous les habitants de l'immeuble, les parties communes sont entretenues collectivement... Une politique publique du logement d'abord nous amènera peut-être enfin à désindividualiser le logement. Et si tel est le cas, une fois encore, une politique publique pensée pour les plus exclus se réalisera au bénéfice de l'ensemble de la société, vers un véritable logement pour tous...

Annaïg ABJEAN, Directrice de la MRIE

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS p2

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

L'ACTU de la MRIE p4

Travaux en cours ...

Le dispositif PLACE

La SLEA

L'Enquête de conjoncture sur la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes

A propos...

... de Terrain d'Entente

Infos MRIE

A la une

La MRIE relooke son logo !



Exclusion \\\ Connaître pour Agir



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Depuis 2014, la MRIE soutient et s'implique dans la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée*, TZCLD, initiée par ATD Quart Monde.



Cette expérimentation territoriale vise à résorber le chômage de longue durée. En effet, en France, une majeure partie de la population a un emploi et peut vivre dignement. Pour autant, plusieurs millions de personnes restent privées d'emploi.

Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires :

- ➔ Personne n'est inemployable,
- ➔ Ce n'est pas le travail qui manque,
- ➔ Ce n'est pas l'argent qui manque.

* Voir notre dossier 2014, page 93 et dossier 2016, page 356

Une loi d'expérimentation votée en 2016 à l'unanimité a permis la création en 2017 de 10 Entreprises à But d'Emploi (EBE) sur les 10 territoires retenus. Elles proposent à toutes les personnes volontaires, privées d'emploi depuis plus d'un an et habitant le territoire depuis plus de 6 mois, un emploi en CDI à temps choisi. Les emplois créés sont positionnés sur des besoins socialement utiles qui ne sont pas couverts sur le territoire. Ils sont construits avec les personnes embauchées à partir de leurs compétences à la fois détenues à l'arrivée dans l'EBE et acquises en emploi dans l'EBE. Deux entreprises à but d'emploi ont été créées dans notre région :

Thiers – Puy-de-Dôme	Villeurbanne – Rhône
Territoire : quartiers Centre ancien et Molles-Cizolles à Thiers : 2800 habitants, environ 350 personnes privées d'emploi. 176 personnes volontaires en attente d'entrée dans l'EBE	Territoire : quartier Saint-Jean à Villeurbanne : 3500 habitants, environ 400 personnes privées d'emploi. Une trentaine de personnes sont aujourd'hui prêtes à intégrer l'EBE.
EBE : Actypoles 	EBE : EmerJean 
Forme juridique : société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) – société par actions simplifiée (SAS)	Forme juridique : société par actions simplifiée (SAS) avec agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)
Création : avril 2017	Création : mars 2017
Salariés début juin 2018 : 57	Salariés début juin 2018 : 51

Exemples d'activités : fonctions support de l'entreprise en interne, garage solidaire, conciergerie de quartier, cuisine, soutien scolaire, couture, reconditionnement informatique, petits travaux, espaces verts, plateforme de compostage, ...

SE SOUTENIR MUTUELLEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL

Elles s'appuient sur un partenariat local tissé dès l'origine du projet et essentiel à sa réussite. Leurs modes de management, en cohérence avec l'esprit du projet sont innovants et très participatifs.

Aujourd'hui, d'autres territoires souhaitent entrer dans l'expérimentation, ceux qui n'ont pas été retenus dans la première expérimentation et de nouveaux territoires. Une association nationale a été créée, présidée par Laurent Grandguillaume, ancien député, rapporteur de la loi ayant permis cette expérimentation. Cette association est constituée d'ATD Quart Monde, le Secours Catholique, Emmaüs, le pacte civique, la Fédération des acteurs de la solidarité, et l'Association des paralysés de France. Une convention avec Solidarités nouvelles face au chômage vient d'être signée.

L'objectif de l'association TZCLD, à laquelle tous les territoires intéressés peuvent adhérer¹, est de se mobiliser afin que l'expérimentation se poursuive et soit étendue à d'autres territoires. Pour cela, cette association a en charge d'animer au niveau national les démarches pour avancer vers une nouvelle loi. Elle coordonne également des dynamiques régionales appelées « grappes régionales ». Dès 2015-2016, une telle dynamique a été animée en Auvergne Rhône-Alpes par ATD Quart Monde et la MRIE avec les territoires et acteurs intéressés, celle-ci va donc naturellement se poursuivre et s'étendre sous le nom « grappe ».

Son rôle est de :

- ➔ Proposer des espaces de rencontre et d'échanges de pratiques ;
- ➔ Capitaliser à partir des expériences des uns et des autres et les diffuser aux territoires intéressés ;
- ➔ Accompagner et soutenir les territoires sur toutes les dimensions nécessaires pour bâtir un projet : délimiter le territoire pertinent, mobiliser les élus locaux, les entreprises, les acteurs/partenaires pertinents, et bien sûr les demandeurs d'emploi dès le départ ;
- ➔ Soutenir les territoires dans leur mobilisation de financements locaux.

Le 25 mai 2018, une journée animée par le territoire Cœur de Savoie, impliqué depuis l'origine, a rassemblé à Montmélian des territoires d'ores et déjà mobilisés sur le projet. Etaient représentés : Montluçon (Allier), Le Teil (Ardèche), Pays de l'Herbasse (Drôme), Val de Drôme (Drôme), Le puy en Velay (Haute-Loire), Communauté de commune d'Annemasse (Haute-Savoie), Grenoble (Isère), le Grésivaudan (Isère), Roanne Agglomération (Loire), Villeurbanne (Rhône), Cœur de Savoie (Savoie). Chacun a pu présenter son territoire et l'état d'avancement du projet, ses avancées, ses freins. Et des échanges au sein d'ateliers ont permis à chacun de se nourrir de l'expérience des autres sur des sujets comme : mobiliser les demandeurs d'emploi, le modèle économique des entreprises à but d'emploi, le partenariat local... Un compte-rendu de la journée a été réalisé.

D'autres journées sont d'ores et déjà prévues, la prochaine aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 au Teil (Ardèche).

▶ Si votre territoire est intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec la MRIE : mrie@mrie.org

⁽¹⁾ L'association qui a besoin d'être forte est ouverte à tout citoyen qui souhaite agir en faveur de l'emploi (l'adhésion est possible en ligne sur www.tzclld.fr).

Vous trouverez également sur le site plusieurs documents très clairs détaillant les principes fondamentaux et le fonctionnement du projet Territoires zéro chômeur de longue durée, les différentes études réalisées en amont du projet comme une étude macro-économique sur le coût de la privation d'emploi, ainsi qu'un point mensuel de l'activité de chaque entreprise à but d'emploi.